

FLASH INFO SUD AERIEN (Février 2015 –N°2)

DEGRAISSAGE A TOUS LES NIVEAUX

Air France réduit encore ses effectifs de **800 salariés** lors d'un 4ème Plan de départ volontaire.

500 Personnels SOL et 300 PNC entre le 1er Juin et le 25 Septembre pour des départs avant le 31 Décembre 2015.

Un nouveau dégraissage du Personnel SOL aéroport par aéroport, ainsi 348 postes seront supprimés dont à Marseille (111), Toulouse (77), Nice (37), Lyon (28), Strasbourg (27), Ajaccio (24), Bastia (24) et Nantes (20).

Paris sera concerné par 148 Départs, soit 496 au total.

L'économie réalisée par un employé SOL en moins est d'environ **60 000€** à l'année et pour un PNC **80 000€**, soit un total de près de **54 Millions d'€** de gain par an.

Ces suppressions sont liées à la réduction de l'offre qui a commencée sur les lignes de "point à point" jugées insuffisamment compétitives.

Infos HOP

Mr Guérin compte **rationaliser la flotte HOP** autour des Embraer 170 et 190, des CRJ1000 et des ATR42 et 72.

Les **CRJ de 50 à 70 places seront vendus** en fonction des opportunités, ces appareils ne seraient plus compétitifs par rapport à la flotte des turbopropulseurs ATR jusqu'à 600 Km de distance.

Exemple donné : Sur un vol entre Paris et Clermont Ferrand de 350 KM, un CRJ700 consommerait 64% de carburant de plus qu'un ATR72-600 pour seulement 15mn de vol de différence (55mn contre 1h10) avec la même capacité d'emport passagers.

Par ailleurs, la diversité de la flotte et sa répartition géographique sont considérées par le Directoire comme étant un atout pour optimiser les capacités en fonction des remplissages et pourraient permettre de gagner **10 Millions d'Euros** de recettes annuelles en plus.

Parallèlement, la restructuration de la maintenance HOP est en cours dans le but d'économiser **20 Millions d'€**. Une nouvelle structure juridique nommée "**HOP MAINTENANCE**" regroupera les entités du Groupe dont la fusion est prévue en 2016. Nouvelle casse sociale en prévision : PDV, licenciements et mutations sont à craindre.

Infos Transavia

20 Boeing 737-800 en commande (17 fermes + 3 options) pour un montant catalogue de plus d'1,8 Milliards de Dollars. Cet achat était prévu de longue date et la négociation probable d'achat devrait être minorée de près de 30% du prix catalogue. Le versement des arrhes à la commande est symbolique car 85% du prix de l'avion est réglé à la réception. De plus, le groupe peut pratiquer le "leaseback" qui consiste à les revendre à un loueur le jour même de la livraison, ce qui permet de récupérer immédiatement de la trésorerie et régler les loyers avec le montant des billets des passagers.

Les solutions ne manquent pas, l'objectif est de devenir la première compagnie Low-cost Française et de consolider sa position de leader au Pays-Bas.

Pendant ce temps, les Low-costs Européennes, concurrentes de Transavia, ont commandé 135 Avions (Easyjet), 220 (Vueling) et 300 (Ryanair).

Infos Airlinair

Arrivée du 1er ATR72-600 en Mars sur 5 neufs commandés. Les cabines sont modernisées, plus confortables. Ils seront principalement déployés **au départ d'Orly** vers la Province.

Divers

Le Gouvernement remet en cause une partie de l'allègement prévue des taxes supportées par Air France en 2015, il semblerait que la baisse du carburant et les gains associés ne soient pas étranger à ce revirement.

Infos Brit'air

Une personne de la DOV Morlaisienne se permet de procéder à des amputations de salaire PNC sans concertation avec les salariés au préalable.

La moindre des politesses serait au minimum de contacter les PNC concernés pour savoir si c'est justifié.

C'est à nous, PNC, de chercher vainement à contacter le bon interlocuteur pour obtenir une explication, voir réparation du préjudice, sachant que cette personne à la DOV, enfin identifiée, ne fait aucun effort pour rappeler les intéressés suite aux messages laissés.

Malgré la gentillesse de certains interlocuteurs, le manque de disponibilité des services due à une surcharge de travail et une impossibilité de pouvoir prendre de décision font que nous perdons un temps considérable.

SUD AERIEN condamne la conduite et les pratiques inadmissibles de ce cadre faisant preuve d'un total manque de respect.

PDV Brit'air

Le PDV pour les PNT jusqu'en Mars 2014 allait jusqu'à 22 mois d'indemnisation pour tout départ CRPN :

Un congé de reclassement de 4 mois + 12 mois de SMMG + 6 mois (5 mois X 1,2 SMMG) soit près de 22 mois.

Les syndicats représentatifs ont-ils négocié ce minima ?

Le PDV est-il associé à un licenciement économique ?

La carte GP est-elle donnée d'office quelque soit l'âge ?

Y-a-t-il portabilité de la mutuelle pendant 12 mois ?

A suivre...

Bons vols à toutes et à tous.

Katell ROPARS-WINCKEL RSS SUD AERIEN

Eric CHALARD secrétaire national SUD AERIEN